







Mise à jour : 28.06.2022

Brevet Professionnel Agent technique de prévention et de sécurité

NIVEAU DE CERTIFICATION IV



NIVEAU FRANÇAIS IV



FAMILLE

Réglementaire / QHSSE

CODE-ROME

K2503 : Sécurité et surveillance privées K2502 : Management de sécurité privée

CODE NSF

344 Sécurite des biens et des personnes, police, surveillance

Présentation

L'objectif de cette certification est de former le titulaire à exercer ses compétences de technicien aussi bien en prévention qu'en intervention en répertoriant les risques propres à l'entreprise, en les analysant et proposant des moyens pour les prévenir.

Les compétences

Le titulaire de la certification est capable de :

- Encadrer une équipe
- Lui donner des ordres dans le respect des réglementations en vigueur
- Assurer les tâches administratives correspondantes

Voie d'accès

- Apprentissage
- Formation continue
- Candidature individuelle
- Contrat de professionnalisation
- VAE

Organismes certificateur









• Ministère de l'Education Nationale

Métiers cibles RÉGLEMENTAIRE / QHSSE

• Agent de sûreté H/F